



BPA TCEEA

Brevet Professionnel Agricole Techniques de Conduite et d'Entretien d'Engins Agricoles

Spécialisation : Polyculture-élevage

Niveau V par apprentissage

Objectifs - Métiers

Former des employés qualifiés en grandes cultures et entretien de matériels agricoles. L'ouvrier qualifié est employé par les exploitants agricoles ou par les organismes au service direct de la production agricole.

Conditions et procédures d'admission

Pour être admis il faut :

- Avoir entre 16 et 25 ans.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage dans une entreprise agricole
- Avoir un niveau 3ème

Renseignements pratiques

- Restauration
- Possibilité hébergement
- Lignes de bus, gare SNCF

Organisation de la formation

La formation se déroule sur 2 années dans le cadre d'une alternance centre/entreprise : 940 heures de formation en centre dont 140 heures de soutien en matières générales sur le cycle total.

- 2 Ucares

Moyens pédagogiques

- CDI - CDR
- Salle informatique.
- Exploitation agricole et atelier.

Contenu de la formation

MODULES GENERAUX

UCG 1 Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale.

- | | | | |
|-------------|------------------------------|-------------|------------------------------|
| OI11 | - Français (40 heures)* | OI12 | - Communication (20 heures)* |
| OI13 | - Mathématiques (40 heures)* | OI14 | - Informatique (10 heures)* |

UCG 2 Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

- | | | | |
|----------------|--------------------------------|-------------|-------------------|
| OI21/22 | - Droit et vie sociale (40 h)* | OI24 | -Economie (20 h)* |
| OI23 | -Gestion (20 h)* | | |

UCG 3 Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

- OI31** - Biologie (70 heures)*/ **OI32** - Prévention des risques et sécurité (20 heures)*

MODULES PROFESSIONNELS

UCO 1 Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite d'une culture (60 heures)*.

UCO 2 Mobiliser, les connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des engins agricoles et de leurs équipements (60 heures)*

UCS1 Conduire en sécurité un tracteur ou/et automoteur (120 heures)*

UCS2 Réaliser les travaux mécanisés relatifs à la conduite d'une culture (124 heures)*

UCS3 Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements (86 heures)*

Ucare1 Manipulation des pommes de terre de consommation en phases de stockage et de déstockage (35 heures)*

Ucare2 Plantation/butage/arrachage des pommes de terre de consommation (35 heures)*

SOUTIEN (140h)

*Les volumes horaires sont donnés pour 2ans à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés

Epreuves d'examen

La délivrance du diplôme BPA TPA se fait par l'acquisition de toutes les unités constitutives UC (Unités Capitalisables), du diplôme + les ucares

Statut des apprenants / Rémunération

Sous contrat d'apprentissage, l'apprenti est rémunéré à un pourcentage du SMIC en vigueur selon son âge.

Débouchés

- Entrée dans la vie active en tant qu'employé qualifié exerçant dans des exploitations ou organisme de production.
- Poursuite d'études en BAC PRO